



Chaudiere partagée avec les voisins

Par **liwy**, le **14/12/2013** à **16:04**

bonjour

j habite en appartement au 2eme etage et je partage la chaudiere avec les voisins du dessous (la chaudiere est chez eux)
cette derniere a des problemes et se coupe regulierement, puis je exiger d avoir les cles de l appartement du dessous?

car je n ai aucun acces a la chaudiere et suis donc dependant de mes voisins pour la relancer, je precise que nous avons le meme proprio

merci d avance!!!

Par **moisse**, le **14/12/2013** à **17:23**

Bonjour,

Non vous ne pouvez pas exiger d'avoir un double des cles.

Et il vaut mieux ne pas envisager cette solution si vous ne voulez pas risquer d'éventuelles accusations de vol, dégradations...

Vous posez la question au bailleur.

Par **Lag0**, le **15/12/2013** à **16:22**

Bonjour,

[citation]cette derniere a des problemes et se coupe regulierement, puis je exiger d avoir les
cles de l appartement du dessous? [/citation]

Non, mais vous pouvez exiger que la chaudière fonctionne correctement...